

Assas

Session : Mai 2017

Année d'étude : Deuxième année de licence en droit / Deuxième année de Licence sciences humaines et sociales mention Sciences Politiques

Discipline : *Finances Publiques*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :
M. Martin COLLET

Document(s) autorisé(s) : AUCUN

ATTENTION : Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en 15 lignes maximum (en cas de dépassement, un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire) :

- 1/ La définition de la notion d'administration publique (APU). (2 points)
- 2/ Les régies de recettes et d'avances. (2 points)
- 3/ Le statut des banques centrales. (2 points)
- 4/ L'émission par la France de ses titres de dette (2 points)
- 5/ Les emprunts « toxiques ». (2 points)